

67^e Année. — N° 16
Le Numéro
15 CENTIMES
BUREAUX
ET RÉDACTION:
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourelles, rue Carnot, 23
Abonnements: 5 fr. par an
Nord et Limit. 12.00 25.00 45.00
France, Belgique 15.00 30.00 45.00
Etranger 18.00 33.00 48.00
Date de parution: 15.01.1919

ROUBAIX, C'EST TRAHIR

Journal de Roubaix

LE SOUVENIR, C'EST TRAHIR
LUNDI 15 JANVIER 1919
Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourelles

ROUBAIX: Téléph. 94; Inscr. 1190.

DIRECTRICE: Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURCOING: Téléph. 37

Le Ministère Poincaré est constitué

Le nouveau
Président du Conseil
présente
ses collaborateurs
au Président
de la République

Paris, 15 janvier. — C'est en moins de 48 heures que M. Poincaré a réussi à former son Cabinet. On remarquera que le nombre des portefeuilles va être ramené de 15 à 14, par suite du rattachement à la Guerre, du ministère des Pensions, qui est définitivement délégué.

Le nouveau Cabinet comprend quatre sénateurs: MM. Poincaré, Albert Peyronnet, Chéron et Paul Strauss, et dix députés: MM. Barthou, Manoury, de Lasteyrie, Maginot, R. Raiberti, Léon Bérard, Le Trocquer, Sarraut, Dior et Reibel.

Une réunion chez M. Poincaré
Paris, 15 janvier. — M. Poincaré a réuni chez lui, ce matin, à 9 h. 30, ses collaborateurs du Cabinet.

Sont arrivés successivement rue Marbeau: MM. Maurice Manoury, Reibel, Maginot, Le Trocquer, Chéron, Léon Bérard, Barthou,

Présidence du Conseil, Affaires étrangères	MM. Poincaré
Vice-présidence du Conseil et Justice	Barthou
Intérieur	Maunoury
Finances	de Lasteyrie
Guerre et Pensions	Maginot
Marine	Raiberti
Agriculture	Chéron
Instruction publique	Léon Bérard
Travaux publics	Le Trocquer
Colonies	Albert Sarraut
Travail	Paul Peyronnet
Hygiène	Aub Strauss
Commerce	Dior
Régions libérées	Reibel
SOUS-SECRÉTAIRES D'ÉTAT	
Sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil	MM. Colrat
Marine marchande	Rio
P. T. T.	Paul Laffont
Enseignement technique	Gaston Vidal
Aéronautique	Laurent Eynac

Les paiements de l'Allemagne

un dépôt de 12 millions de dollars en Amérique
Paris, 15 juin. — On mande de New-York à la « Chicago Tribune » que la « New-York Federal Reserve Bank » a reçu de la Reichsbank un dépôt de 12 millions de dollars pour les paiements dus par l'Allemagne aux Alliés à la date du 15 janvier.

On prépare en Allemagne l'aide-mémoire destiné à la Commission des Réparations
Paris, 15 janvier. — Désireux de se conformer dans les délais stipulés aux décisions de la Commission des réparations, le gouvernement du Reich, sans attendre l'audition de M. Rathenau, s'est immédiatement préoccupé de préparer les documents qui doivent être soumis à la Commission des réparations.

On sait que la Commission des réparations exige de l'Allemagne qu'elle lui remette dans un délai de quinze jours un plan complet et détaillé des réformes financières et fiscales que le gouvernement impérial a l'intention d'adopter pour équilibrer le budget et garantir en même temps l'exécution du traité.

En conséquence, les membres du gouvernement ont conféré avec les chefs des services techniques des différents ministères auxquels incomberont plus particulièrement le soin de concevoir et d'exécuter les réformes demandées par les Alliés. Ces conférences se poursuivront demain et lundi.

Selon un correspondant, on croit généralement à Berlin, dans les Cercles bien informés, que ce sont les documents mentionnés qui avaient été remis par le Cabinet au docteur Rathenau avant son départ pour Cannes, qui serviraient de base à l'aide-mémoire que l'Allemagne remettra à la Commission des réparations. Cet aide-mémoire sera prêt et remis dans les quinze jours, c'est-à-dire dans les délais impartis. Son élaboration définitive commencera lundi d'accord avec M. Rathenau et les membres de la délégation qui étaient à Cannes.

Déclarations de MM. Theunis et Jaspar

Bruxelles, 15 janvier. — Au cours d'un entretien accordé à un journaliste par MM. Theunis et Jaspar, ceux-ci ont insisté sur le fait que le droit de la priorité de la Belgique que tout le monde reconnaît en principe comme inviolable a été le premier objet des discussions, et que cette fois les modalités en ont été affirmées d'une manière que M. Theunis espère définitives.

Un second point important de la Conférence, déclara alors M. Jaspar, est l'entente définitive anglo-belge qui vient d'être réalisée et dont le protocole a été signé.

Les termes de cette convention qui impliquent pour la Belgique, le concours définitif de toutes les forces de terre, de mer et de l'air de la Grande-Bretagne, pour le cas où la Belgique serait l'objet d'une nouvelle agression, seront soumis dès lundi et au Cabinet britannique et au Conseil des ministres de Belgique.

Un sujet de la participation de la Belgique à la Conférence de Gênes, M. Theunis a déclaré: « Nous avons posé une condition, que nous considérons comme essentielle. La Russie devra s'engager à assurer non seulement le remboursement des emprunts à garantir, le remboursement de ceux contractés par les provinces et les municipalités, mais aussi à garantir la restitution des usines belges à nombreuses reprises en Russie. Nous avons de ce chef trois milliards et demi de francs ou investis en Russie. Il est bon que l'opinion publique belge sache à cet égard que nous avons pris des garanties pour l'avenir.

Après avoir déclaré que les délégués belges à la Conférence de Gênes n'ont eu en vue que de défendre les intérêts de la Belgique, M. Theunis a ajouté qu'il avait l'espoir que les pourparlers engagés avec M. Briand quant aux accords économiques, pourront être repris avec M. Poincaré qui n'a cessé de témoigner à cet égard des vues très sympathiques.

Le ministre a conclu en déclarant que Cannes n'aura pas été une réunion tout à fait vaine, tant en ce qui concerne la Belgique qu'en ce qui concerne le général.

Les remerciements de MM. Theunis et Jaspar
Paris, 15 janvier. — On présume que MM. Theunis et Jaspar ont tenu à remercier tout spécialement M. Briand de la façon dont il avait, avec M. Loucheur, soutenu le point de vue belge à la Conférence de Cannes.

La question du proche Orient
Londres, 15 janvier. — Le correspondant spécial de l'« Observer » à Cannes croit savoir que les propositions au sujet du proche Orient sur le point d'être soumises par lord Curzon à la Conférence des ministres des Affaires étrangères, comportent l'évacuation de la zone de Smyrne par les troupes grecques, le maintien d'une suzeraineté turque nominale, mais une autonomie locale avec une garantie internationale et des safeguards pour les minorités chrétiennes dans toute l'Asie-Mineure.

Lettre de Bruxelles

M. POINCARÉ ET LA BELGIQUE. — UN AMI, NON UN ÉTRANGER. — LES DEUX SENTINELLES DU GÈNE HUMAN. — LA DETTE DES NATIONS LIBRES. — LA FRANCE FIDÈLE ALLIÉE. — OUBLIER C'EST TRAHIR. — SE SOUVENIR C'EST SERVIR.
(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 14 janvier 1919

Le sentiment public ne cache pas sa satisfaction du retour au pouvoir de M. Poincaré. L'homme d'Etat français a fait deux voyages chez nous, l'un comme Président de la République en 1919 et l'autre comme Commissaire de la République en 1921. Chaque fois, il est entré en contact intime avec le monde politique, religieux et artistique et avec la population elle-même. Il a conquis tous ceux qui l'ont approché par sa mâle franchise et la loyauté claire de ses paroles. Or, cette belle-clair de geste, du langage et du cœur français comme elle nous conquiert et comme elle l'aime, je me souviens de la parole qu'il adressait l'an dernier aux journalistes, après son inoubliable conférence au Palais des Académies sur « Un coup d'état sur le monde nouveau »: « Je ne suis pas un étranger chez vous », disait-il. On peut aujourd'hui lui retourner son mot: « Il n'est pas un étranger pour nous ».

On se rappelle avec une sympathie fiévreuse les belles pensées que la Belgique lui a inspirées pendant la guerre et depuis l'armistice. On se pourrait faire un volume. Et voici trois, prises au hasard.

Au Parlement belge, en 1919, il disait: « Vous avez été, comme la France, la vigile sentinelle du genre humain. L'œuvre que vous avez remplie, c'est à côté, cette mission si belle, rien n'est plus pour nous la France. France, qui a été, garde pour la Belgique une admiration et une reconnaissance que elle forcera toujours de lui témoigner par des actes ».

A Anvers, quelques jours après, il précisait son idée: « Tout ce que nous pourrions faire pour vous seconder dans le règlement des questions qui intéressent la navigation de l'Escaut, le développement de votre commerce, l'établissement de communications régulières entre la France et votre grand port, vos relations avec le Rhin et en particulier avec Strasbourg, nous le ferons avec le désir d'acquiescer, pour notre part, à la dette de reconnaissance que toutes les nations libres ont contractée envers la Belgique ».

L'an dernier à Bruxelles, encore, en présence du prince héritier, du Cardinal Mercier, de M. Max, de l'élite de la capitale, il proclamait au milieu d'une profonde émotion, blentôt suivie d'une ovation inoubliable: « Nous autres Belges et Français, qui l'héritage et la géographie condamnent à veiller perpétuellement sur les frontières de la civilisation latine, comment pourrions-nous ne pas éprouver un besoin de demeurer liés par une inaltérable affection. Cette intimité est pour nous, Français une nécessité en même temps qu'une obligation. Elle nous a été imposée par la guerre. La France restera à jamais la fidèle alliée de la Belgique ».

Si je rappelle ces choses, c'est pour prouver à nos amis de France que nous n'avons rien oublié, que nous nous ne demandons pas mieux que de maintenir la Belgique dans pour leur dire la confiance de nos Belges dans leur nouveau chef de gouvernement. Nous ne sommes pas des quémantiers. Ce n'est pas ainsi que M. Poincaré nous considère. Il voit en nous des frères. Il a raison. Nous ne voulons pas que personne ne l'oublie en France. A l'heure actuelle, pour les Belges et pour les Français: oublier c'est trahir; se souvenir c'est servir... »



M. MAUNOURY, ministre de l'Intérieur

M. Alexandre Bérard refuse d'entrer dans la combinaison
Paris, 15 janvier. — Le groupe radical-socialiste vient d'avoir l'avis que M. Alexandre Bérard n'accepte pas pour les mêmes raisons que M. Doumergue et M. Herriot. Le poste qui lui était offert dans le futur ministère.

À 10 h. 30, MM. Barthou et Chéron ont été reçus rue Marbeau. A sa sortie, le garde des Sceaux nous a confirmé que M. Alexandre Bérard avait refusé le ministère du Travail et de l'Hygiène qui lui avait été proposé.

Il restait donc à trouver un titulaire pour ce portefeuille.

À 11 h. 10, M. Paul Strauss arrivait accompagné de M. Chéron.

M. Peyronnet remplace M. A. Bérard
Paris, 15 janvier. — Une modification a dû être apportée, ce matin, à la composition du nouveau Cabinet. M. A. Bérard n'ayant pas eu le temps d'accepter, M. Poincaré a fait alors appel à M. A. Peyronnet, sénateur de l'Allier, qui a consenti à se charger de ce ministère.

D'autre part, M. Poincaré a obtenu pour le ministère de l'Hygiène, le concours de M. Paul Strauss, sénateur de la Seine.

La réponse de M. Albert Sarraut au télégramme qui lui a été envoyé à Washington pour le prier de garder le portefeuille des Colonies n'est pas attendu à Paris avant cette nuit. L'acceptation du député de l'Aude ne paraît pas douteuse.

M. Poincaré chez M. Briand
M. Poincaré est allé rendre visite à M. Briand avec lequel il s'est entretenu pendant plus d'une demi-heure de questions posées devant le gouvernement.

Les sous-secrétaires d'Etat
Au cours de la délibération qui a eu lieu entre M. Poincaré et ses collaborateurs, il a été décidé que les sous-secrétaires de l'Agriculture, des Régions libérées et de la Liquidation des stocks seraient supprimés, de même que les divers hauts-commissariats à la guerre, aux troupes coloniales, à l'expansion française, etc.

M. Colrat a été choisi comme sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, suivant l'usage établi il assistera, en cette qualité, aux délibérations du Conseil des ministres.

MM. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique; Rio, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande; Paul Laffont, sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T.; et Gaston Vidal à l'Enseignement technique, sont maintenus dans leur fonction.

Le ministère définitivement constitué
Le ministère est parti de rue Marbeau à midi 15, le ministère étant définitivement constitué.

Tous les hauts-commissariats sont supprimés.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront ce soir à 15 h. 30, au domicile de M. Raymond Poincaré. Il est probable qu'ils ne se sépareront pas avant de se rendre à l'Élysée où ils doivent être présentés par le Président du Conseil au Président de la République, à 18 h. 30.

L'impression à la Chambre
Paris, 15 janvier. — Bien que ce soit aujourd'hui dimanche et que la crise soit virtuellement terminée, un certain nombre de députés et journalistes sont campés devant la Chambre, en attendant l'ouverture de la séance. L'impression générale est celle de la

Déclarations de M. Barthou

Paris, 15 janvier. — M. Marcel Hutin publie les déclarations suivantes de M. Louis Barthou:

Je regrette beaucoup la guerre où je crois avoir rendu quelques services. Mais on m'a indiqué un autre devoir à remplir, en acceptant avec la Justice la vice-présidence du Conseil. M. Poincaré tient essentiellement à ce que, selon les occasions je le supplée au Parlement lorsque ses négociations s'appelleront au dehors ou l'absorberont. Il sera chargé de répondre en son nom et à sa place pour que ma vieille amitié consente à défrayer à ce titre. Remarque: comme me l'a fait observer le Président, que la Justice ne sera pas une sinécure et qu'il y aura de grosses affaires sur lesquelles il faudra ouvrir l'œil.

Enfin, l'Alsace-Lorraine qui relevait jusqu'à présent du sous-secrétariat de la présidence du Conseil m'est attribuée et j'en suis particulièrement heureux, comme ancien Président, pendant toute la durée de la Conférence d'Alsace-Lorraine créée par M. Viviani.

M. Hutin ajoute:

M. Barthou, dans l'allusion aux affaires retentissantes qui vont bientôt être jugées, voulait parler de la Banque Industrielle de Chine, des Banques de province, du procès des grands magasins et sans doute aussi de l'affaire Paul Meunier, pour ne citer que les plus importantes.

M. Poincaré à l'Élysée

Paris, 15 janvier. — Au début de l'après-midi, M. Poincaré est venu à l'Élysée, pour faire part au Président de la République de la conversation qu'il avait eue la veille avec M. Lloyd George et pour lui an-



M. MAGINOT, ministre de la Guerre et des Pensions

Les principaux collaborateurs de M. Poincaré

Paris, 15 janvier. — Voici quelques notes biographiques sur les principaux collaborateurs de M. Poincaré:

M. L. Barthou, né en 1862, à Orlon, élu en 1900, dans les Basses-Pyrénées et constamment réélu, ancien président du Conseil, avocat.

M. Maginot, né à Paris en 1877, élu pour la première fois en 1910 dans la Meuse; ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, ancien ministre des Colonies et des Pensions.

M. L. Raiberti, né à Nice, en 1862, avocat, élu dans les Alpes-Maritimes, ancien ministre de la Guerre.

M. Maunoury, né à Alexandrie en 1868, député d'Entre-et-Laire depuis 1910, ancien ministre des Colonies, cabinet Ribot.

M. Léon Bérard, né en 1876, à Sauveterre-de-Béarn, avocat, député des Basses-Pyrénées depuis 1910, ancien sous-secrétaire d'Etat et ministre de l'Instruction publique.

M. de Lasteyrie, né à Paris, inspecteur des Finances, élu député de la Corrèze aux dernières élections.

M. Dior, né à Gravelly en 1867, ingénieur, député de la Manche depuis 1900; ministre du Commerce dans le dernier Cabinet.

M. Le Trocquer, ingénieur, des ponts et chaussées, élu député des Côtes-du-Nord, en 1910, ministre des Travaux publics dans les Cabinets Millerand, Leygues et Briand.

M. Reibel, élu député de Seine-et-Oise en 1919, avocat, ancien secrétaire de M. Poincaré, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, Cabinet Millerand.

M. Albert Sarraut, né à Bordeaux en 1872, ancien gouverneur de l'Indo-Chine, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, ancien ministre de l'Instruction publique, ministre des Colonies, Cabinet Millerand, Leygues, Briand.

Les hauts-commissariats supprimés

Paris, 15 janvier. — Les Hauts Commissariats dont il est parlé dans « L'Informateur » sur la constitution définitive du Cabinet et qui sont supprimés, sont ceux qui étaient rattachés au Gouvernement et qui avaient été confiés à MM. Daniélou pour la propagande; Henry Paté, pour la préparation militaire; Diegné, pour les troupes coloniales.

Une nouvelle réunion des membres du Cabinet

Paris, 15 janvier. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat du nouveau cabinet se sont réunis à partir de 15 h. 30, au domicile de M. Raymond Poincaré. Il est probable qu'ils ne se sépareront pas avant de se rendre à l'Élysée où ils doivent être présentés par le Président du Conseil au Président de la République, à 18 h. 30.

Les inscrits maritimes menacent de faire grève si la marine marchande est rattachée à la marine de guerre

Paris, 15 janvier. — La crise ministérielle a une répercussion dans les milieux syndicalistes. En effet, les inscrits maritimes menacent de se mettre en grève dans le cas où la nouvelle combinaison gouvernementale rattacherait comme il en a été question un moment, les services de la marine marchande à la marine de guerre.

Le conflit n'en est qu'à la phase des polémiques. La Fédération des Inscrits a envoyé dans tous les ports français le télégramme suivant:

Rome, menacés rattachement rue Royale. Préparez débarquement états-majors et marins commerces toutes spécialités. Attendez S. O. S. S.O.S. c'est le signal de détresse sur mer. En l'occurrence, il serait l'ordre de « sac à terre ».

Une délégation est venue à l'Union navale maritime pour demander à son bureau de porter ces faits à la connaissance de M. Poincaré et de M. Millerand.



M. MAGINOT, ministre de la Guerre et des Pensions

Le Tricentenaire de Molière
Londres, 15 janvier. — S'ouvrant à l'« Evening Standard », il est possible que M. Poincaré et son collègue britannique aient une nouvelle entrevue dans une quinzaine de jours, à Londres.

Une nouvelle entrevue entre MM. Poincaré et Lloyd George

Londres, 15 janvier. — S'ouvrant à l'« Evening Standard », il est possible que M. Poincaré et son collègue britannique aient une nouvelle entrevue dans une quinzaine de jours, à Londres.

Le Premier Britannique a quitté Paris

Paris, 15 janvier. — M. Lloyd George et la délégation britannique à la Conférence de Cannes, se rendant à Londres, ont quitté Paris ce matin, à 8 h. 40, par le rapide de Boulogne. Sur le quai de la gare du Nord, les membres de la délégation ont été salués par M. de Fouquieres, directeur du protocole, et par le haut personnel de la Compagnie.

Une prochaine création de cardinaux

Rome, 15 janvier. — On s'occupe beaucoup dans les divers milieux politiques, d'une prochaine création de cardinaux et des remaniements qu'elle entraînerait dans la physionomie actuelle du Sacré Collège. On fait remarquer que par la mort du Cardinal de Cabrère, le nombre des Cardinals se trouve réduit à 61, dont 24 de Curie, 12 évêques ou archevêques italiens et 25 évêques ou archevêques étrangers à l'Italie.

Le Sacré Collège se compose de 31 Cardinaux italiens et de 30 étrangers; en outre, 18 d'entre eux ont dans les environs de 80 ans; de là, la nécessité d'introduire dans le sacré collège un certain nombre d'éléments nouveaux; aussi annonce-t-on pour le mois de mars prochain la tenue d'un Consistoire.

S'il faut en croire les renseignements donnés par les journaux, il y aurait au prochain Consistoire des créations nombreuses de cardinaux italiens.

Les inscrits maritimes menacent de faire grève si la marine marchande est rattachée à la marine de guerre

Paris, 15 janvier. — La crise ministérielle a une répercussion dans les milieux syndicalistes. En effet, les inscrits maritimes menacent de se mettre en grève dans le cas où la nouvelle combinaison gouvernementale rattacherait comme il en a été question un moment, les services de la marine marchande à la marine de guerre.

Le conflit n'en est qu'à la phase des polémiques. La Fédération des Inscrits a envoyé dans tous les ports français le télégramme suivant:

Rome, menacés rattachement rue Royale. Préparez débarquement états-majors et marins commerces toutes spécialités. Attendez S. O. S. S.O.S. c'est le signal de détresse sur mer. En l'occurrence, il serait l'ordre de « sac à terre ».

Une délégation est venue à l'Union navale maritime pour demander à son bureau de porter ces faits à la connaissance de M. Poincaré et de M. Millerand.

Une manifestation patriotique à la Sorbonne

Paris, 15 janvier. — Une grande manifestation patriotique organisée par la Fédération nationale des Sociétés d'Education Physique et de Préparation au Service Militaire de France et des Colonies, en l'honneur de tous les lauréats des concours organisés dans tous les départements de France qui sont arrivés à Paris, a eu lieu cet après-midi à la Sorbonne.

Sur l'estrade d'honneur avaient pris place, MM. Latteu, président de la Fédération nationale, ayant à ses côtés MM. Paul Deschamps, ancien Président de la République, et du Ministre de la Guerre, MM. Léon Bourgeois, Raoul Péret, de Gaiffier d'Hostroy, ambassadeur de Belgique, César Caire, président du conseil municipal, de nombreux conseillers municipaux et conseillers généraux et nombre de hautes personnalités politiques et militaires.

Les maréchaux Pétain et Fayolle, empêchés s'étaient fait représenter.

Dans le grand amphithéâtre avaient été rangés au premier rang, plus de 250 jeunes gens venus notamment des régions du Nord, du Sud, de l'Est, des Alpes, de Strasbourg, Savoie, Nice, Marseille, etc.

Des discours ont été prononcés par MM. Deschamps, Latteu, au nom de la Fédération, et par le général de Lamoignon, au nom de la Fédération nationale des Sociétés d'Education Physique et de Préparation au Service Militaire de France et des Colonies.

Un procédé a été mis en œuvre pour que les jeunes gens reçoivent les différents récompenses que leur ardeur au travail et leur persévérance leur avaient fait gagner.

Une partie musicale et artistique très réussie termina la manifestation à laquelle la musique de la Garde Républicaine prêtait son concours.

PETITES NOUVELLES

On annonce l'ouverture d'une nouvelle station radiotélégraphique en Afrique occidentale française; il s'agit d'un poste à fréquence fixe de 300 mètres, installé Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), et qui permettra aux navires de se mettre en communication avec ce poste 24 heures avant d'y arriver.

On mande de Moscou: Le nombre des personnes qui sont intermédiaires dans les camps bolcheviques, est de 100.000. Les autorités soviétiques les chassent ou décident de remettre en liberté les jeunes filles, les femmes avec leurs enfants, et les hommes âgés de plus de 50 ans.

L'épave en bronze, longue d'un mètre, de la statue de Sigurd, qui se trouve sur le monument élevé à Helsingfors devant le Reichsbank, a été découverte, dans la nuit, le jeudi, par des inconscients.

L'Académie française a désigné Mgr Eau d'Allet et M. Paul Bouchard pour la représenter à l'inauguration de l'Académie royale belge.

En Egypte, le boycottage des banques et magasins anglais continue. La déléguation égyptienne s'est reformée et demande le retour de Zaghloul.

Le général général des chemins irlandais, qui devait être, est ajourné. La trêve est prolongée d'un mois. Le gouvernement provisoire va faire une enquête au sujet des causes du conflit des chemins de fer.

À Bordeaux, un violent incendie s'est déclaré au Cours du Médoc, et a détruit partiellement des entrepôts et des magasins d'approvisionnement.

Le mari de Mme Laura Andrey Ryan Creighton, qui son mari avait été tué pendant la guerre, a été nommé par le Congrès américain de Neully, son deuxième de nouveau Mme Creighton.

On annonce la mort du docteur Alcide Trelle, ancien sénateur de l'Algérie, décédé à Alger, il était le grand-père de M. Eugène Bérard, ancien ministre de l'Intérieur.

Les Lignes d'Oran ont quitté Oran, et se sont dirigées vers la mer. Elles ont été remplacées par les Lignes de l'Est.

La question du proche Orient

Londres, 15 janvier. — Le correspondant spécial de l'« Observer » à Cannes croit savoir que les propositions au sujet du proche Orient sur le point d'être soumises par lord Curzon à la Conférence des ministres des Affaires étrangères, comportent l'évacuation de la zone de Smyrne par les troupes grecques, le maintien d'une suzeraineté turque nominale, mais une autonomie locale avec une garantie internationale et des safeguards pour les minorités chrétiennes dans toute l'Asie-Mineure.

La question des salaires dans l'industrie textile à Roubaix-Tourcoing

Après du coefficient de 3,98. — Un travail de la Commission d'enquête des industriels

On nous communique un tract de la Commission d'enquête sur le coût de la vie, élaboré par un groupe d'industriels de Roubaix-Tourcoing. Nous publions, à titre documentaire, des extraits de ce document:

QUE FAUT-IL PENSER DU COEFFICIENT 3,98?

Pourquoi la Commission du coût de la vie d'été a-t-elle été créée? — La Commission du coût de la vie s'est réunie au mois d'octobre 1921 sous la présidence de M. le Ministre de l'Intérieur, et les journaux socialistes la recommandent avec insistance, et la Préfecture du Nord fit procéder à la nomination des délégués.

La raison qui faisait réclamer la réunion de la Commission du coût de la vie, était le fait que le coefficient 3,98 trouvé au mois de juillet 1921 est faux; la Commission du coût de la vie doit se réunir pour le changer et fixer un coefficient en hausse.

Entre juin et septembre-octobre 1921, le coefficient descend de 2,70 à 3,50 à Tours; 3,07 à 2,90 à Paris; 3,40 à 3,30 à Bar-le-Duc; 3,08 à 3,02 à Douaumont; 3,27 à 3,09 à Roubaix; 3,04 à 3,48 à Chalon.

Il remonte légèrement de 3,32 à 3,35 à Arras de 2,47 à 2,51 à Lyon et reste inchangé à 2,98 à Amiens.

Le coefficient moyen de la France reste inchangé à 3,30 entre juillet et octobre.

Et pour la même époque, la Commission Lille-Roubaix-Tourcoing annonce une hausse de 5,36 à 3,98.

Le coefficient 3,98 est sans valeur. Dès le 19 novembre 1921, les délégués patrons de la Commission de l'arrondissement de Lille ont dû se retirer et ils ont donné les raisons de leur démission dans une lettre qu'ils ont adressée au Préfet du Nord.

Les délégués patrons de la Commission commerciale s'est tenu à Roubaix le mardi 20 novembre 1921. Le plan des commerçants de Roubaix, Tourcoing, Lille y assistaient, et la question de la vie chère fut le sujet principal du programme.

Le secrétaire de l'Union inter-syndicale des commerçants a soutenu dans son rapport que les denrées alimentaires, sauf les produits des végétaux, sont vendus moins cher dans le Nord que dans les autres départements.

À l'appel de leur délégués, les commerçants ont donné des prix de denrées alimentaires. Nous les indiquons ci-dessous en mettant en regard les prix exacts qu'il a voulu faire la Commission du coût de la vie:

Prix des denrées alimentaires. — Fromage, 10 fr.; pain sec, 1,45; haricots, 1,50; margarine, 6,00; huile de table, 3,25; chocolat, 5,00.

Prix de la Commission. — Fromage, 14,00; pain sec, 2,75; haricots, 2,45; margarine, 6,00; huile de table, 4,00; chocolat, 4,50.

C'est sans preuve formelle que le coefficient 3,98 est faux, puisque les commerçants eux-mêmes ont donné des prix plus bas qu'on ne les avait eus, et que la Commission du coût de la vie.

(Signé) La Commission d'enquête des Industriels de Roubaix-Tourcoing.

La question des salaires dans l'industrie textile à Roubaix-Tourcoing

Après du coefficient de 3,98. — Un travail de la Commission d'enquête des industriels

On nous communique un tract de la Commission d'enquête sur le coût de la vie, élaboré par un groupe d'industriels de Roubaix-Tourcoing. Nous publions, à titre documentaire, des extraits de ce document:

QUE FAUT-IL PENSER DU COEFFICIENT 3,98?

Pourquoi la Commission du coût de la vie d'été a-t-elle été créée? — La Commission du coût de la vie s'est réunie au mois d'octobre 1921 sous la présidence de M. le Ministre de l'Intérieur, et les journaux socialistes la recommandent avec insistance, et la Préfecture du Nord fit procéder à la nomination des délégués.

La raison qui faisait réclamer la réunion de la Commission du coût de la vie, était le fait que le coefficient 3,98 trouvé au mois de juillet 1921 est faux; la Commission du coût de la vie doit se réunir pour le changer et fixer un coefficient en hausse.

Entre juin et septembre-octobre 1921, le coefficient descend de 2,70 à 3,50 à Tours; 3,07 à 2,90 à Paris; 3,40 à 3,30 à Bar-le-Duc; 3,08 à 3,02 à Douaumont; 3,27 à 3,09 à Roubaix; 3,04 à 3,48 à Chalon.

Il remonte légèrement de 3,32 à 3,35 à Arras de 2,47 à 2,51 à Lyon et reste inchangé à 2,98 à Amiens.

Le coefficient moyen de la France reste inchangé à 3,30 entre juillet et octobre.

Et pour la même époque, la Commission Lille-Roubaix-Tourcoing annonce une hausse de 5,36 à 3,98.

Le coefficient 3,98 est sans valeur. Dès le 19 novembre 1921, les délégués patrons de la Commission de l'arrondissement de Lille ont dû se retirer et ils ont donné les raisons de leur démission dans une lettre qu'ils ont adressée au Préfet du Nord.

Les délégués patrons de la Commission commerciale s'est tenu à Roubaix le mardi 20 novembre 1921. Le plan des commerçants de Roubaix, Tourcoing, Lille y assistaient, et la question de la vie chère fut le sujet principal du programme.

Le secrétaire de l'Union inter-syndicale des commerçants a soutenu dans son rapport que les denrées alimentaires, sauf les produits des végétaux, sont vendus moins cher dans le Nord que dans les autres départements.

À l'appel de leur délégués, les commerçants ont donné des prix de denrées alimentaires. Nous les indiquons ci-dessous en mettant en regard les prix exacts qu'il a voulu faire la Commission du coût de la vie:

Prix des denrées alimentaires. — Fromage, 10 fr.; pain sec, 1,45; haricots, 1,50; margarine, 6,00; huile de table, 3,25; chocolat, 5,00.

Prix de la Commission. — Fromage, 14,00; pain sec, 2,75; haricots, 2,45; margarine, 6,00; huile de table, 4,00; chocolat, 4,50.

C'est sans preuve formelle que le coefficient 3,98 est faux, puisque les commerçants eux-mêmes ont donné des prix plus bas qu'on ne les avait eus, et que la Commission du coût de la vie.

(Signé) La Commission d'enquête des Industriels de Roubaix-Tourcoing.

PETITES NOUVELLES

On annonce l'ouverture d'une nouvelle station radiotélégraphique en Afrique occidentale française; il s'agit d'un poste à fréquence fixe de 300 mètres, installé Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), et qui permettra aux navires de se mettre en communication avec ce poste 24 heures avant d'y arriver.

On mande de Moscou: Le nombre des personnes qui sont intermédiaires dans les camps bolcheviques, est de 100.000. Les autorités soviétiques les chassent ou décident de remettre en liberté les jeunes filles, les femmes avec leurs enfants, et les hommes âgés de plus de 50 ans.

L'épave en bronze, longue d'un mètre, de la statue de Sigurd, qui se trouve sur le monument élevé à Helsingfors devant le Reichsbank, a été découverte, dans la nuit, le jeudi, par des inconscients.

L'Académie française a désigné Mgr Eau d'Allet et M. Paul Bouchard pour la représenter à l'inauguration de l'Académie royale belge.

En Egypte, le boycottage des banques et magasins anglais continue. La déléguation égyptienne s'est reformée et demande le retour de Zaghloul.

Le général général des chemins irlandais, qui devait être, est ajourné. La trêve est prolongée d'un mois. Le gouvernement provisoire va faire une enquête au sujet des causes du conflit des chemins de fer.

À Bordeaux, un violent incendie s'est déclaré au Cours du Médoc, et a détruit partiellement des entrepôts et des magasins d'approvisionnement.

Le mari de Mme Laura Andrey Ryan Creighton, qui son mari avait été tué pendant la guerre, a été nommé par le Congrès américain de Neully, son deuxième de nouveau Mme Creighton.

On annonce la mort du docteur Alcide Trelle, ancien sénateur de l'Algérie, décédé à Alger, il était le grand-père de M. Eugène Bérard, ancien ministre de l'Intérieur.

Les Lignes d'Oran ont quitté Oran, et se sont dirigées vers la mer. Elles ont été remplacées par les Lignes de l'Est.

Les inscrits maritimes menacent de faire grève si la marine marchande est rattachée à la marine de guerre

Paris, 15 janvier. — La crise ministérielle a une répercussion dans les milieux syndicalistes. En effet, les inscrits maritimes menacent de se mettre en grève dans le cas où la nouvelle combinaison gouvernementale rattacherait comme il en a été question un moment, les services de la marine marchande à la marine de guerre.

Le conflit n'en est qu'à la phase des polémiques. La Fédération des Inscrits a envoyé dans tous les ports français le télégramme suivant:

Rome, menacés rattachement rue Royale. Préparez débarquement états-majors et marins commerces toutes spécialités. Attendez S. O. S. S.O.S. c'est le signal de détresse sur mer. En l'occurrence, il serait l'ordre de « sac à terre ».

Une délégation est venue à l'Union navale maritime pour demander à son bureau de porter ces faits à la connaissance de M. Poincaré et de M. Millerand.

Une manifestation patriotique à la Sorbonne

Paris, 15 janvier. — Une grande manifestation patriotique organisée par la Fédération nationale des Sociétés d'Education Physique et de Préparation au Service Militaire de France et des Colonies, en l'honneur de tous les lauréats des concours organisés dans tous les départements de France qui sont arrivés à Paris, a eu lieu cet après-midi à la Sorbonne.

Sur l'estrade d'honneur avaient pris place, MM. Latteu, président de la Fédération nationale, ayant à ses côtés MM. Paul Deschamps, ancien Président de la République, et du Ministre de la Guerre, MM. Léon Bourgeois, Raoul Péret, de Gaiffier d'Hostroy, ambassadeur de Belgique, César Caire, président du conseil municipal, de nombreux conseillers municipaux et conseillers généraux et nombre de hautes personnalités politiques et militaires.

Les maréchaux Pétain et Fayolle, empêchés s'étaient fait représenter.

Dans le grand